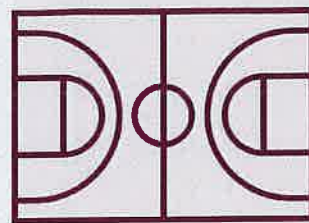


CLASSER UNE INSTALLATION EN TANT QUE COMITE



Rappels réglementaires : L'article 1 du règlement fédéral des salles et terrains stipule que le classement d'une installation est obligatoire pour y organiser des compétitions de basketball. L'article 4 stipule que le dépôt de ce dossier auprès de la Commission Fédérale Equipements (CFE) vaut classement fédéral provisoire. Le classement fédéral définitif est obtenu après instruction du dossier par la CFE et sera signifié par un courrier officiel FFBB.

POURQUOI ?



S'assurer de la conformité des installations au regard des réglementations des établissements accueillant du public.



Échanger avec le propriétaire de l'installation sur les travaux et/ou aménagements à prévoir.



S'assurer du respect des règlements sportifs des championnats dans lesquels les équipes sont engagées.



Disposer d'informations fiables et actualisées à propos des installations de son territoire.

COMMENT ?

1

Obtenir du propriétaire de l'équipement, et enregistrer dans FBI :

- Le **PV de la dernière commission de sécurité** ou une **attestation** autorisant la pratique compétitive pour les salles ;
- Le **rapport de contrôle de solidité et stabilité** des buts de basket avec tests de charges de 320kg (moins de 2ans).
- Pour les installations neuves, les **plans** de l'aire de pratique et des annexes.

2

Procéder à la visite de classement :

- En présence du propriétaire de l'installation et du club résidant (ou de leur représentant) ;
- En condition d'organisation d'une rencontre officielle avec le matériel prévu.

3

Après la visite, renseigner les informations recueillies dans la fiche FBI de la salle ou du terrain :

- Ne pas oublier de formuler la **proposition de classement du Comité (S1 à S5)**.
- Une la fiche complétée, passer son statut en « **Instruction CFE en cours** ».

4

En complément, informer les Services FFBB (cf-equipements@ffbb.com) de l'envoi du dossier à l'instruction CFE.

- L'envoi à l'instruction vaut classement fédéral provisoire et permet les premières désignations dans l'équipement concerné.

VOTRE CHECKLIST



Identifier les salles et terrains à classer et les priorités en fonction des besoins des clubs (niveaux de pratique, terrains à fort potentiel d'usage, salles non classées).



Construire un rétroplanning des visites à effectuer.



Prévoir la visite à l'heure adaptée pour mesurer l'éclairage pour les salles ou espaces couverts.

**TOUTES LES INFOS
SUR [FFBB.COM](https://www.ffbb.com)**

